



SOCIÉTÉ  
*Société francophone  
de philosophie de l'éducation*  
<<http://www.sofphied.fr>>

Cinquièmes rencontres de la Sofphied  
**26, 27, 28 mai 2011**

Colloque. Amphi Durkheim (Sorbonne) Paris

*L'individu et le collectif :  
une question philosophique pour l'éducation*

L'éducation se meut entre deux pôles, l'*individu* et le *collectif*, faisant porter l'accent sur l'un ou l'autre, selon les temps et les lieux, selon les finalités et les valeurs auxquelles elle s'attache. L'éducation porte sur un individu, ou un ensemble d'individus, qu'elle vise à inscrire au sein d'un collectif (la société dans son ensemble et les divers groupes auxquels il peut appartenir). Le collectif lui-même est ce qui rend possible l'éducation (à travers le langage et l'ensemble de la culture).

Sur un plan purement logique, l'individu est le dernier terme d'une série d'emboîtements (un genre se divise en espèces, une espèce en individus, mais, comme le suggère l'étymologie du mot, un individu ne peut pas se diviser en unités plus petites). Un individu appartenant à une espèce a des caractéristiques communes avec les autres individus de la même espèce, les espèces appartenant à un même genre ont des caractéristiques communes entre elles.

Ce rappel sémantique souligne la complexité du statut de l'individu dans son rapport au collectif. Les points communs qui légitiment l'appartenance de plusieurs individus à un même collectif peuvent-ils effacer les différences des individus entre eux ? On irait dans ce cas vers la forme oxymorique d'un *individu collectif* (la *Volonté générale*, l'État, telle ou telle classe dans un collège...). Faut-il au contraire concentrer l'attention sur les différences, par lesquelles les individus peuvent *s'individualiser* (comme même le font des feuilles d'arbre, écrit Leibniz, car on ne pourrait en trouver deux totalement semblables) ? On reconnaît derrière ces mots les orientations holiste ou individualiste de la sociologie. On reconnaît aussi certains aspects des débats éducatifs à propos des pédagogies dites différenciées, ou individualisées.

Mais la relation de l'individu au collectif s'exprime aussi dans la formation de l'individu, qui passe par l'altérité du soi au non soi, autant que par l'imitation.

De là, plusieurs registres de questions naissent autour de l'individuel et du collectif dans une réflexion sur l'éducation.

1) Celui des finalités : l'éducation est-elle à finalité individualiste (ce qui ne signifie pas nécessairement égoïste), c'est-à-dire a-t-elle pour but de former des individus très différenciés, en les aidant à exprimer leurs personnalités, leurs particularités, et à construire leur autonomie ; ou est-elle à finalité collective ?

Dans ce deuxième cas, deux questions au moins se posent :

a) va-t-elle viser une égalité des individus, ou contribuer à construire ou maintenir une hiérarchie sociale ?

b) va-t-elle viser à construire une identité collective (former les citoyens d'une patrie, inculquer une identité culturelle, communautaire) ce qui revient à défendre ce qu'on a appelé un « droit à la différence », non plus différence des individus les uns par rapport aux autres, mais des collectifs entre eux, au sein desquels les individus se sentiraient semblables les uns aux autres.

2) Celui des conséquences existentielles : le versant individualiste suscite le rêve de se trouver soi-même, dans son originalité, ce qui aboutit au paradoxe souvent relevé qu'il n'est rien de plus commun que de vouloir être original ; le versant collectif fait naître des phénomènes de mode et de mimétisme, qui sur le plan psychologique peuvent engendrer des souffrances, ou des dérives vers des influences où se perd la volonté propre (voir par exemple les phénomènes des bandes adolescentes).

3) Celui des conceptions anthropologiques : à quel modèle d'homme l'éducation se réfère-t-elle ? Quel sens donner à l'autonomie ? à la liberté ? Comment considérer la solidarité, comme mouvement affectif ou comme institutionnalisation ? Comment concilier la construction et la préservation de soi, avec l'attention aux autres, la soumission aux règles collectives ? Qu'en est-il de la compétition ? Quelle valeur attribuer à la capacité de révolte ?

En d'autres termes, nous vivons dans des collectifs : familles, amis, couples, monde du travail, institutions de tous ordres, relations de tous ordres, passant ou non par la proximité physique. Toutefois, à l'expérience, ces collectifs sont porteurs de vie ou de mort, soit que l'on puisse les dire vivants ou morts (famille déchirée, amitiés détruites, couple défait, entreprise fermée ou délocalisée, association dissoute...), soit qu'ils permettent un surcroît de vie chez les individus qui les composent (dynamisme, découverte de nouvelles compétences, plaisir de l'action commune...) ou au contraire les éteignent (sentiment d'infériorité, obstacle à la liberté...).

Quelles sont nos expériences du collectif ou des collectifs; comment, sur le fond de ces expériences diverses qui vont du retrait de tout collectif à la recherche de nouveaux collectifs est-il possible de construire quelques propositions éducatives?

**L'inscription** au colloque est de **40 euros**.

Elle est **gratuite pour les membres de la Sofphied et de la Sofelp**.

Les propositions de communication devront être envoyées en document attaché aux trois personnes suivantes :

Anne-Marie Drouin-Hans <amdh@wanadoo.fr> ,

Hubert Vincent <huvinc@gmail.com>

Pierre Billouet <Pierre.Billouet@univ-nantes.fr>.

Ces propositions se présenteront sous forme d'un résumé d'une page (3 à 4000 signes) et cinq ou six mots clés avec un titre explicite.

Elles devront être envoyées **avant le 15 ~~janvier~~ février 2011**. (*La date limite des envois est reculée d'un mois*)

Elles seront soumises au comité scientifique.

Une réponse sera donnée vers le 15 mars.

**Membres du comité scientifique :**

Pierre Billouet, Anne-Marie Drouin-Hans, Michel Fabre, Philippe Foray, Brigitte Frelat-Kahn, Jean Houssaye, Alain Kerlan, Laurence Loeffel, Dominique Ottavi, Michel Soëtard, Alain Vergnioux, Hubert Vincent.